

# Consultations Médico-Psychologiques pour Enfants & Adolescents

## Livret d'Accueil du Patient



### **Coordination des CMPEA**

5 impasse du petit Rocher – CS 8 – 44344 BOUGUENAIS CEDEX

Tél. 02 40 73 74 93 - Fax 02 40 73 76 72

[cmpea.coordination@lesapsyades.fr](mailto:cmpea.coordination@lesapsyades.fr)

[www.lesapsyades.fr](http://www.lesapsyades.fr)

# Les Apsyades

Association née du rapprochement de l'O.C.H.S. (Office Central d'Hygiène Sociale) et du SSRA La Baronnais (Soins de Suite et de Réadaptation en Addictologie), elle a pour but de développer une offre de soins par une approche pluridisciplinaire en addictologie et en psychiatrie enfants et adultes avec l'objectif d'atteindre un mieux être et une plus grande autonomie.

C'est une association Loi 1901 à but non lucratif reconnue d'utilité publique. Le Directeur Général est sous l'autorité du Conseil d'Administration des Apsyades.

Créée en 1917 sous le nom d'OCHS, elle est aujourd'hui composée de 5 établissements :

**Les Consultations Médico-Psychologiques pour Enfants et Adolescents (CMPEA).**

**Les Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)** qui ont une mission de soins et d'aide psychosociale auprès de consommateurs excessifs ou dépendants de l'alcool mais aussi d'autres produits.

**Le CPP La Chicotière** qui est une posture de psychiatrie à l'usage de jeunes adultes de 18 à 30 ans souffrant de troubles psychiques.

**Le service de Soins de Suite et de Réadaptation en Addictologie la Baronnais**, a pour mission de dispenser des soins spécialisés en addictologie, en hospitalisation complète, à temps partiel et en consultations externes.

**Autrement Dit** est un lieu d'accueil et d'écoute, anonyme avec rendez-vous.

## Les Consultations Médico-Psychologiques pour Enfants et Adolescents (CMPEA)

Elles sont au nombre de 10, réparties sur l'agglomération nantaise et sur le département. Elles participent, selon des règles définies par une convention, aux côtés des secteurs hospitaliers, aux missions de service public.

Les Consultations Médico-Psychologiques (CMP) sont des lieux de prévention, de diagnostic et de soins pour les enfants, les adolescents et leurs familles.

Elles sont formées d'équipes pluridisciplinaires comprenant pédopsychiatres, psychologues, psychologues-psychanalystes, assistants de service social ou éducateurs spécialisés, orthophonistes, psychomotriciens et secrétaires médicales. La coordination des consultations est assurée par un Cadre de santé et un médecin chef. Le travail avec les partenaires est un des axes majeurs de la participation des CMP à l'offre globale de soins en pédopsychiatrie.

Elles sont financées par un budget global de la Sécurité Sociale validé par l'Agence Régionale de Santé. Il n'y a pas de paiement direct.

## Pourquoi consulter ?

**Votre fils, votre fille exprime à sa manière une difficulté, une souffrance :**

Votre enfant acquiert mal le langage,

Il est mal à l'aise dans son corps, dans ses gestes,

Il présente des difficultés de lecture, d'écriture, de calcul,

Il refuse l'école,

Il paraît triste, inquiet, immature, renfermé ou au contraire agité,

Il a un comportement difficile,

Il a des troubles du sommeil, de l'alimentation ou d'autres problèmes de santé qui vous préoccupent,

Il présente des troubles graves de la personnalité ou de l'identité,

Ses relations à la maison ou à l'extérieur sont difficiles,

Vous-mêmes, parents, vous êtes inquiets pour lui, vous vivez une situation difficile et souhaitez en parler.

## Comment consulter ?

Il convient de prendre contact avec la Consultation Médico-Psychologique dont votre enfant dépend (selon son lieu d'habitation). Un adolescent seul peut faire cette démarche.

# Accueil et orientations générales des soins

Les consultations d'un service de soins comme la CMPEA sont souvent conseillées par l'environnement de l'enfant et de sa famille : le milieu scolaire, les travailleurs sociaux, le médecin traitant... La CMP intervient avec l'accord des responsables légaux de l'enfant. L'adolescent peut venir consulter sans l'accord de ses parents à partir de 16 ans.

Les informations recueillies à la CMPEA sont soumises aux secrets médical et professionnel. Elles sont donc confidentielles.

## Les étapes du suivi de la prise en charge

### Le 1er contact

Lors de ce 1<sup>er</sup> contact, il vous sera demandé des renseignements administratifs, le ou les motifs de votre demande, qui vous a orienté vers la CMPEA.

### L'évaluation de la demande

La réunion hebdomadaire permet à tous les membres de l'équipe l'analyse des éléments recueillis lors du 1<sup>er</sup> contact et de vous proposer un 1<sup>er</sup> RDV d'accueil adapté.

### Le 1<sup>er</sup> accueil

Vous serez reçu(s) avec votre enfant pour un premier entretien par un des professionnels de la Consultation. Cependant, vous pouvez être reçu dans un 1<sup>er</sup> temps, sans votre enfant, après évaluation de votre demande en réunion hebdomadaire.

Un ou plusieurs bilans complémentaires pourront vous être proposés si nécessaire : psychologique, orthophonique, psychomoteur, ...

La phase d'accueil, qui peut nécessiter plusieurs RDV, permet d'appréhender au mieux la situation de l'enfant et le contexte de son évolution. La demande de soin est souvent complexe, c'est pour cela que le temps d'évaluation diagnostique est indispensable. Il doit tenir compte, comme le soin, de l'enfant sujet « autonome » dans sa dimension psychique, inscrit dans une histoire familiale et sociale. Il s'agit là des repères fondamentaux de notre travail. A l'issue de cette phase d'accueil, le professionnel vous fera part des propositions de soins. Il répondra à vos interrogations, à vos demandes. Un projet individualisé pourra se mettre en place. Notre rôle est d'aider l'enfant, les parents à trouver le sens de leur souffrance, d'élaborer les moyens d'y faire face, de l'atténuer ou de la supprimer.

# Les approches thérapeutiques

Elles sont multiples :

## Individuelles :

- Consultations,
- Psychothérapies,
- Prises en charge en orthophonie,
- Prises en charge en psychomotricité.

## Collectives :

- Groupes thérapeutiques d'enfants,
- Psychodrames,
- Entretiens familiaux – groupes de parents.

## Les thérapies familiales

Votre famille peut bénéficier de consultations familiales si elle rencontre des difficultés relationnelles, parentales et/ou conjugales. La thérapie familiale traite les problèmes faisant souffrir l'un ou l'autre des membres de la famille et ayant des répercussions sur les autres membres.

L'objectif de la thérapie familiale est de permettre aux familles de retrouver des compétences lors de situations de « crise ».

## Les traitements médicamenteux

Parfois, le médecin de la CMPEA peut être amené à prescrire un traitement médicamenteux. Il délivrera alors une ordonnance avec laquelle vous pourrez obtenir les médicaments auprès de votre pharmacien.

## Liaisons

Au cours de la prise en charge de votre enfant il est possible que la CMPEA se mette en relation avec les structures de soins des secteurs de pédopsychiatrie (autres consultations, hôpitaux de jour, centres d'accueil thérapeutique à temps partiel...).

Elle est aussi en lien avec d'autres partenaires concernés par l'enfant (école, services sociaux, médecins, paramédicaux...).

Ces liaisons se font avec l'accord des parents.

L'équipe de la CMPEA, pour répondre à la demande des familles, des enfants ou des adolescents, souhaite établir avec vous la situation de travail la plus favorable. L'efficacité de la prise en charge suppose **l'adhésion au projet, la régularité des horaires, la planification des rendez-vous, l'information réciproque, le respect des personnes.**

Le règlement de fonctionnement en vigueur dans l'établissement précise le statut des usagers au sein de la CMP, leurs droits et leurs obligations. Il est la référence pour déterminer les rapports entre les usagers et les personnels de l'établissement.

Dans les CMPEA, la loi commune et les règles de vie qui existent dans notre société sont applicables comme partout. Les règles élémentaires de savoir-vivre et de convenances sont à suivre par tous. Le respect de tous et de chacun limite les libertés individuelles au respect de celles d'autrui.

## Droits

Le fonctionnement de la CMPEA s'effectue dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, et des droits de l'utilisateur définis par la loi du 2 janvier 2002.

La Direction peut être contactée pour toute information complémentaire. Pour chaque enfant ou adolescent accueilli, la CMPEA procède à l'ouverture d'un dossier, les informations qui y sont mentionnées sont strictement confidentielles.

Ce dossier qui contient le dossier médical est placé sous la responsabilité du médecin de la Consultation.

Les données concernant les enfants et les adolescents font l'objet d'un traitement informatique dans les conditions fixées par la loi du 6 janvier 1978 (loi informatique et libertés). Ces données peuvent être transmises au service de l'information médicale et sont protégées par le secret médical. Un droit d'accès et de rectification peut s'exercer auprès de la Direction, du Médecin Chef ou des médecins qui ont constitué le dossier.

L'accès aux informations est possible conformément aux dispositions légales, par demande écrite auprès du Directeur Général de l'Association. Vous pouvez vous procurer au secrétariat de la CMPEA une note d'information expliquant les différentes modalités d'accès à son dossier.

Le dossier est conservé dans les archives de l'établissement pour une durée de vingt ans à compter de la date de dernière venue et pour les mineurs âgés de

moins de 8 ans lors de la dernière venue le dossier est conservé jusqu'au 28<sup>ème</sup> anniversaire. (Art.R1112-7 du Code de la Santé Publique).

Les plaintes ou réclamations peuvent être adressées au Directeur Général de l'Association Les APSYADES.

Une Commission des Relations avec les Usagers et de la Qualité de la prise en charge (CRUQ) a été créée, elle veille au respect des droits des usagers, à l'amélioration de la qualité de la prise en charge et de l'accueil des personnes et de leurs proches, et au fait que les personnes puissent exprimer leurs griefs auprès de responsables de l'Etablissement. Une note d'information détaillant la composition de cette commission et la manière de la saisir est affichée en salle d'attente.

Afin de garantir l'exercice effectif de vos droits, le livret d'accueil vous sera remis. Le règlement intérieur, les horaires du secrétariat ainsi qu'une notice concernant la conduite à tenir en cas d'incendie sont également affichés en salle d'attente.

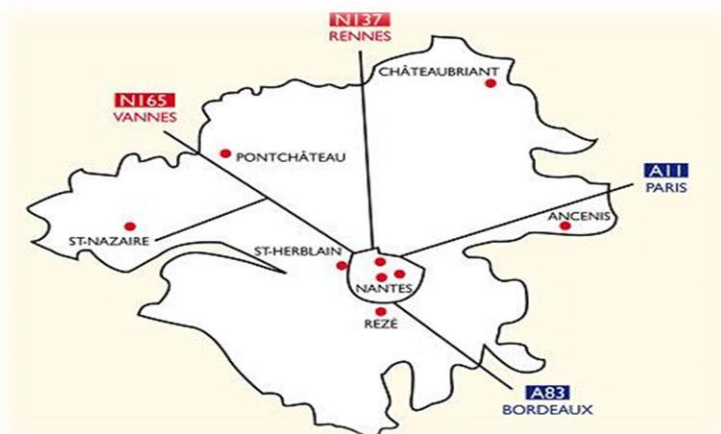
## Devoirs

Les enfants doivent être accompagnés et raccompagnés par leurs parents, ou toute autre personne nommément désignée, et ne peuvent être gardés par le personnel. Si votre enfant est amené par taxi, il reste sous votre responsabilité en dehors des temps de V.S.L.(véhicule sanitaire léger), il n'est sous notre responsabilité que lorsqu'il est dans nos locaux afin de bénéficier de soins et en cas de nécessité nous vous demandons de rester joignable sur ce temps de soin. Par contre, l'adolescent peut venir non accompagné.

Conformément à la loi, il est interdit de fumer dans les locaux.

Nous vous demandons de respecter les règles et recommandations concernant l'hygiène.

## 10 CMPEA dans le département de Loire-Atlantique



<b>Charles Brunellière - Enfants</b> (Nantes Centre Ville)	10 rue Charles Brunellière 44100 NANTES Tél. 0240733117 cmpenfants.brunelliere@lesapsyades.fr
<b>Charles Brunellière - Adolescents</b> (Nantes Centre Ville)	10 rue Charles Brunellière 44100 NANTES Tél. 0240739265 cmpado.brunelliere@lesapsyades.fr
<b>Bottière</b> (Nantes Est)	10 bis rue de la Basinerie 44300 NANTES Tél. 0240493459 cmp.bottiere@lesapsyades.fr
<b>Pineau-Chaillou</b> (Nantes Nord)	12 rue Fernand Pineau-Chaillou 44300 NANTES Tél. 0240768053 cmp.pineau-chaillou@lesapsyades.fr
<b>Le Sillon</b> (Saint-Herblain)	9 bis av. de l'Angevinière 44800 SAINT-HERBLAIN Tél. 0240460267 cmp.saint-herblain@lesapsyades.fr
<b>Ancenis</b>	110 place Charles de Gaulle 44150 ANCENIS Tél. 0240960404 cmp.ancenis@lesapsyades.fr
<b>Châteaubriant</b>	50 rue Michel Grimault 44110 CHÂTEAUBRIANT Tél. 0240810099 cmp.chateaubriant@lesapsyades.fr
<b>Pontchâteau</b>	5 place de l'église 44160 PONTCHÂTEAU Tél. 0240880379 cmp.pontchateau@lesapsyades.fr
<b>Rezé</b>	55 rue Jean Jaurès 44400 REZÉ Tél. 0240754597 cmp.reze@lesapsyades.fr
<b>Saint-Nazaire</b>	31 rue Henri Barbusse 44600 SAINT-NAZAIRE Tél. 0240702663 cmp.saint-nazaire@lesapsyades.fr

**Consultations de Thérapie Familiale** 1 rue Montaudouine 44100 Nantes Tél. 0240737631

**Coordination des CMPEA** 5 Impasse du petit Rocher 44340 BOUGUENNAIS  
Tél. 02 40 73 74 93 - cmpea.coordination@lesapsyades.fr

**Association « Les Apsyades » Direction générale**  
5 Impasse du petit Rocher 44340 BOUGUENNAIS  
Tél. : 02.40.69.36.48 / Fax : 02 40 73 76 72 direction@lesapsyades.fr

Ce livret d'accueil vous est remis afin de vous présenter les Consultations Médico-Psychologiques. Il répond à notre souci d'information et de collaboration avec les enfants, les adolescents et les familles qui s'adressent à nous. Il vise à faciliter une meilleure compréhension de notre fonctionnement. Pour toute information complémentaire vous pouvez vous rendre sur notre site

[www.lesapsyades.fr](http://www.lesapsyades.fr)